



Construction d un immeuble

Par **rabacal**, le 15/07/2012 à 19:29

Bonjour,

Un immeuble vient de se construire en face de notre maison avec une route et des parkings. Le projet est déjà bien avancé R + 3 + combles avec vue directe et très importante sur l'intérieur de notre maison (3 balcons). La construction de + 14 mètres se situe à 9 m de notre limite de propriété avec une route entre les deux.

De ce fait, perte importante de la valeur de notre maison, vis-à-vis, route, parking, nuisances, atteinte à la vie privée. Que pouvons nous faire ?

Vous remerciant pour votre aide,

Cordialement

Par **cocotte1003**, le 15/07/2012 à 20:39

Bonjour, si le permis est valide, que les distances de propriétés sont respectées (à voir en mairie, le PLU), vous ne pouvez rien faire car vous n'êtes pas propriétaire de votre environnement, cordialement